

Pour fins administratives, la province est divisée en cinq districts forestiers dont le bureau régional est situé à Vancouver, Prince-Rupert, Prince George, Kamloops et Nelson. Une décentralisation administrative plus poussée est accomplie par la subdivision des districts forestiers en districts d'agents forestiers. Chaque district forestier comprend approximativement 25 districts d'agents forestiers. Le bureau central du Service forestier, à Victoria, groupe douze sections (direction, entretien ou planification).

On s'efforce d'établir l'exploitation forestière sous un régime de rendement soutenu et les industries forestières effectuent des progrès vers une utilisation plus complète de leurs matières premières. Le problème est urgent, même si les réserves globales devant une coupe annuelle d'environ 1,533 millions de pieds cubes semblent suffisantes pour satisfaire indéfiniment aux besoins actuels. Un des résultats les plus marquants du régime de rendement soutenu a été de tirer de l'intérieur de la province une plus grande partie de la récolte annuelle. Les forêts de la côte (zone humide), exploitées à l'excès, fournissent maintenant environ 56 p. 100 de toute la coupe annuelle, et la coupe de l'intérieur, 44 p. 100. A toutes fins pratiques, toutes les forêts de l'intérieur sont du domaine public. La plupart des forêts privées et des forêts exploitées en vertu d'un bail ou d'un permis sont situées sur la côte.

On exploite les forêts de différentes façons. La plus en vogue est le régime des permis d'aménagement forestier, forme de contrat intervenant entre le gouvernement et une société ou un particulier, en vertu duquel la seconde partie s'engage à aménager, protéger et exploiter une étendue forestière de manière à en retirer le meilleur rendement possible en échange du droit de coupe. Ces permis d'aménagement sont revus tous les 21 ans. Les forêts provinciales, les unités d'aménagement publiques et les unités de rendement soutenu sont les homologues publics des permis d'aménagement et le bois, lorsqu'il est en état d'être coupé, est adjugé à l'enchère. L'établissement de régions de «récolte de bois à pâte», suscite un vif intérêt. Le plan, unique en Amérique du Nord, comporte l'intégration de la production des billes à une nouvelle industrie de pâte. Cinq de ces régions ont jusqu'ici été établies, trois dans le district forestier de Prince George, l'une dans le district forestier de Prince-Rupert et une autre dans le district forestier de Kamloops. L'aménagement, la sylviculture, la construction des routes et la protection y relèvent du Service forestier. La ferme forestière, le permis de boisé de ferme et la vente de bois hors des régions «réglementées» sont d'autres modes d'exploitation de moindre importance.

Les méthodes de prévention des incendies de forêt et l'organisation de services de suppression efficaces constituent deux aspects importants de l'exploitation des ressources forestières sous un régime planifié de rendement soutenu. L'industrie des pâtes à papier, qui a connu une forte expansion (et s'est ajoutée aux industries de bûchonnage et de sciage du bois) a accru la nécessité d'une meilleure protection contre le feu. Le Service forestier se sert beaucoup d'avions en vertu de divers contrats. Il a recours à des avions-citernes, ainsi qu'à des appareils d'observation pendant la saison des incendies. D'autres aéronefs, dont des hélicoptères également nolisés en vertu de contrats, servent aux opérations de patrouille et au transport des équipes de suppression des incendies. Le relief accidenté et l'existence de nombreuses régions éloignées et faiblement peuplées nécessitent divers moyens de transport pour mettre à profit une découverte rapide de tous les incendies forestiers et ainsi en entreprendre la suppression sans délai.

La liaison étroite avec le ministère fédéral des Forêts et du Développement rural, qui maintient des laboratoires à Vernon et à Victoria, assure la diffusion des renseignements utiles au sujet des insectes et des champignons ennemis de la forêt, ainsi qu'au sujet de la recherche sur les incendies de forêt.

Sous-section 3.—L'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada*

L'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada est un centre de recherches et d'enseignement qui s'occupe virtuellement de chacune des étapes de la production et de

* Rédigé par B. W. Burgess, secrétaire de l'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada, Montréal (P.Q.).